

INFO-Placements

Édition d'automne | Octobre 2014



Dans ce numéro

- Effectuez une planification fiscale cet automne
- Ajustez vos leviers de placement en vue d'une réussite financière
- Découvrez un excellent moyen de faire fructifier vos placements
- Actualités boursières instantanées
- Trois CPG *IntelliMarché*^{MC} RBC

Effectuez une planification fiscale cet automne

Selon les conclusions d'une étude récente*, les familles canadiennes consacrent aux impôts et aux taxes une part de leur budget plus grande que jamais auparavant. Heureusement, plusieurs mesures de réduction d'impôt – simples et directes – pourraient vous faire économiser gros lors de la prochaine période des impôts et après.

METTEZ À PROFIT LA PLANIFICATION FISCALE

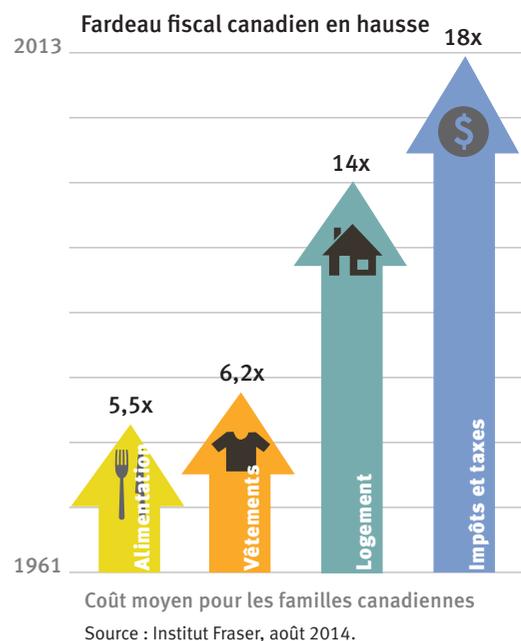
Au cours des cinquante dernières années, le total des impôts et des taxes – allant de l'impôt sur le revenu et des taxes de vente aux taxes foncières – payés par la famille canadienne moyenne a augmenté beaucoup plus rapidement que le coût de besoins fondamentaux tels que l'alimentation, les vêtements et le logement. En fait, ces impôts et ces taxes totalisent de nos jours plus que le coût de ces besoins fondamentaux.

Bien que les impôts et les taxes financent de nombreux avantages, il est important d'effectuer une planification fiscale efficace. Celle-ci permet d'agir tôt et de tirer parti des déductions et des crédits d'impôt offerts. À long terme, la planification fiscale favorise l'utilisation de comptes de placement fiscalement protégés et de solutions de placement fiscalement avantageuses permettant de faire fructifier l'épargne plus rapidement.

PRÉPAREZ-VOUS EN VUE DES IMPÔTS 2014

Même si la période de production des déclarations de revenus d'avril prochain semble bien lointaine, il existe plusieurs stratégies avantageuses sur le plan fiscal qui, si elles sont mises à profit avant la fin de l'année, pourront produire une moisson d'économies d'impôt au printemps.

* Taxes versus the Necessities of Life: The Canadian Consumer Tax Index, 2014. Charles Lammam, Milagros Palacios, Institut Fraser, août 2014.



Suite à la page 2...

Voici quelques mesures courantes de planification fiscale que vous pouvez prendre avant le 31 décembre



Organisation et finalisation au titre des déductions et des crédits d'impôt généraux

- Les frais médicaux pour vous et les personnes à votre charge.
- Les frais pour l'inscription et l'adhésion de vos enfants de moins de 16 ans à des activités physiques.
- Les frais pour l'inscription et l'adhésion de vos enfants de moins de 16 ans à des activités culturelles, récréatives ou d'épanouissement.
- Les frais pour le transport en commun engagés par vous et votre famille.
- Les frais de scolarité admissibles et les intérêts versés sur les prêts d'études.
- Les dons de bienfaisance et les contributions aux partis politiques.
- Le crédit d'impôt pour l'achat d'une habitation neuve admissible.

Déductions liées aux placements

- Les frais de placement – Les intérêts sur les emprunts effectués aux fins de placement, les honoraires versés à un conseiller en placement et les frais de courtage.
- Les pertes en capital – Réduisez ou annulez l'impôt sur les gains en capital réalisés en 2014 (ou en 2013, 2012 et 2011) en vendant des placements qui se sont dépréciés.

Cotisez à votre :

- régime enregistré d'épargne-retraite (REER) jusqu'à la fin des 60 premiers jours de 2015. **Vous aurez 71 ans en 2014 ? Vous devez convertir votre REER en fonds enregistré de revenu de retraite (FERR) et déposer votre dernière cotisation d'ici le 31 décembre.**
- compte d'épargne libre d'impôt (CELI) pour toucher des revenus de placement libres d'impôt.
- régime enregistré d'épargne-études (REEE) ou à votre régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) afin de maximiser les économies d'impôt et les subventions.

Nota : Les énoncés ci-dessus ne constituent pas des conseils fiscaux et sont présentés uniquement à titre de renseignement. Veuillez consulter un fiscaliste afin de recevoir des conseils fiscaux pertinents.

ALLÉGEZ VOTRE FARDEAU FISCAL

Bien que plusieurs stratégies puissent réduire votre charge fiscale, l'utilisation des bons comptes et des bonnes solutions en matière d'épargne et de placement peut avoir une incidence importante en accélérant la croissance de votre épargne.

La plupart des Canadiens épargnent d'abord en vue de financer leur retraite. Comme il est assorti d'un abri fiscal, le REER constitue souvent le compte d'épargne idéal à cette fin. Les cotisations à un REER peuvent réduire votre impôt courant à payer par le jeu d'une déduction fiscale. De plus, le compte REER conserve vos revenus de placement – intérêts, dividendes ou gains en capital – à l'abri de l'impôt, ce qui peut grandement contribuer à la croissance à long terme de votre épargne.

TIREZ UN REVENU DE VOTRE PORTEFEUILLE

Pour les fonds qui ne peuvent être fiscalement protégés grâce à un REER ou à un CELI, il existe d'autres solutions de placement fiscalement avantageuses favorisant la réduction de la ponction fiscale sur les portefeuilles de revenu.

Si vous avez besoin d'un revenu, la structuration de vos placements non fiscalement protégés de façon à maximiser votre revenu peut jouer un rôle déterminant dans la réalisation du mode de vie à la retraite que vous désirez.

Communiquez avec votre conseiller RBC aujourd'hui afin de prendre dès maintenant des mesures fiscales qui porteront des fruits en avril... et au cours des années à venir.



Ajustez vos leviers de placement en vue d'une réussite financière

La réalisation de vos objectifs financiers à long terme commence par la mise en œuvre d'un plan de placement souple. Épargner en vue d'un objectif important – comme l'achat d'une première maison, les études postsecondaires d'un enfant ou la retraite – demande de la planification. Il est important de savoir combien vous devez épargner dès maintenant en vue d'atteindre vos objectifs.

En général, si vous commencez à épargner tôt, vous aurez moins à le faire plus tard pour atteindre le même objectif qu'une personne qui investit davantage sur une période plus courte. Tout commence par un plan de placement assez flexible pouvant s'adapter à l'évolution de vos besoins.

MODIFIEZ VOTRE PLAN EN FONCTION DE VOS BESOINS

Il faut garder à l'esprit qu'un plan de placements est dynamique, et non statique. Plusieurs « leviers » peuvent être utilisés afin de favoriser l'atteinte de vos objectifs. Voici les trois principaux leviers :



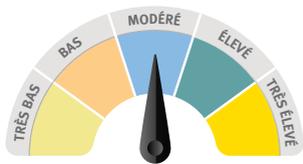
Premier levier : le montant investi

Si vous craignez de ne pas disposer des fonds nécessaires à la réalisation de vos objectifs, vous avez la possibilité de modifier vos cotisations périodiques. Une augmentation relativement faible des cotisations périodiques peut avoir un effet important à long terme.



Deuxième levier : l'horizon de placement

Si vous craignez de ne pas disposer des fonds suffisants pour atteindre vos objectifs, vous pouvez prolonger votre horizon de placement. Par contre, si vous pensez que vous disposez des fonds suffisants pour atteindre vos objectifs, vous pourriez envisager de diminuer la durée de votre horizon de placement.



Troisième levier : le niveau de risque assumé

En général, plus vous prenez de risque en matière de placement, plus vos rendements potentiels augmentent. Votre profil de risque est une pierre angulaire de votre plan de placement. L'augmentation du risque accentue également le risque de perte. Ce troisième levier devrait être modifié avec une grande prudence en discutant avec votre conseiller pour que votre portefeuille de placements soit conforme à votre profil de risque.

Communiquez avec votre conseiller RBC afin d'élaborer un plan de placements qui vous permettra d'épargner suffisamment aujourd'hui pour atteindre vos objectifs futurs.

Découvrez un excellent moyen de faire fructifier vos placements

Utilisez vos points RBC Récompenses® pour cotiser à votre compte de placement. Si vous êtes titulaire d'une carte de crédit RBC Récompenses, vous pouvez échanger vos points contre des bons Récompenses Financières RBC®, que vous pourrez utiliser à titre de cotisations dans un REER, un CELI ou un REEE de la Banque Royale du Canada.

Pour en savoir plus, visitez rbcrecompenses.com/reer.





ACTUALITÉS BOURSIÈRES INSTANTANÉES

Pour lire le sommaire des Perspectives de placement de l'automne 2014, veuillez visiter le site rbcgma.com/perspectives-de-placement.

ÉCONOMIE

- Les perspectives de croissance mondiale à long terme se sont stabilisées et le leadership a manifestement été assumé par les États-Unis, où une expansion économique durable, mais un peu contenue, a cours.
- La croissance mondiale est modérée et des défis demeurent ; cependant, bon nombre des vents contraires qui ont caractérisé le contexte de placement d'après-crise se sont apaisés ou ont cessé de souffler.
- Cela dit, un certain nombre de nouveaux risques ont fait leur apparition. Les plus majeurs, du moins sur les plans de l'économie mondiale et des marchés financiers, sont associés aux conflits militaires en Ukraine, en Irak et dans la région d'Israël et de Gaza, ainsi qu'aux crises liées à la santé publique, comme le virus Ebola en Afrique occidentale et le coronavirus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient. Le niveau

d'incertitude augmentera également en raison de la tenue prochaine d'élections et de référendums.

MARCHÉS BOURSIERS

- Les marchés boursiers mondiaux ont grandement progressé depuis la crise financière.
- Le nombre de titres parvenus à leur pleine valeur ayant fortement crû sur les marchés, une montée des bénéfices de sociétés sera probablement requise pour propulser les actions. Les prévisions de bénéfices prudentes des analystes favorisent encore le marché haussier et nous pourrions observer des signes que la croissance des bénéfices est susceptible de s'accélérer.
- Bien que nous tenions compte des risques croissants de correction qu'entraîne une augmentation des cours boursiers, les perspectives à l'égard de la croissance économique et des bénéfices de sociétés sont toujours propices aux actions. Nous maintenons donc notre surpondération en actions.

MARCHÉS DES TITRES À REVENU FIXE

- Les taux des obligations mondiales demeurent résolument bas. Une croissance mondiale durable a pris racine après une longue période de réparation et de rétablissement, même si les facteurs justifiant de faibles taux sont importants.
- Nous restons d'avis que les taux obligataires progresseront modérément l'an prochain et que cela entraînera probablement une période de correction des prix et des rendements négatifs ou peu élevés pour les marchés de titres à revenu fixe d'État. Nous conservons donc notre sous-pondération en obligations.
- Le rythme de hausse des taux ne devrait pas être extrême compte tenu des dommages découlant de la crise survenue en 2013 après la réduction des mesures d'assouplissement quantitatif, ainsi que de la probabilité que l'augmentation des taux soit irrésistible pour de nombreux investisseurs dans un contexte de rendements modestes.

Trois CPG *IntelliMarché*^{MC} RBC

- CPG *IntelliMarché* américain RBC
- CPG *IntelliMarché* bancaire canadien RBC
- CPG *IntelliMarché* services publics canadiens RBC

Demandez dès aujourd'hui des précisions à votre conseiller RBC ou visitez le site rbc.com/potentiel.

Prêt à investir?

Faites fructifier votre épargne en toute sécurité grâce aux CPG liés au marché de la gamme *IntelliMarché* RBC. Leurs avantages sont les suivants :

- Le potentiel de rendement supérieur des actions ;
- La sécurité des CPG, soit la garantie de la totalité de votre placement initial ;
- Un rendement minimal garanti et un potentiel de rendement maximal plafonné à 9 % par terme de trois ans, selon les résultats du marché¹.



Composez le numéro sans frais 1 800 668-3663 ou visitez le site rbcbanqueroiyale.com/placements

Pour trouver une succursale près de chez vous, consultez le site maps.rbcbanqueroiyale.com

- Aimez-nous à l'adresse facebook.com/rbcroyalbank
- Suivez-nous à l'adresse twitter.com/rbc_canada

Les services de planification financière et les conseils en placement sont offerts par Fonds d'investissement Royal Inc. (FIRI). FIRI, RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA), la Banque Royale du Canada, la Société Trust Royal du Canada et la Compagnie Trust Royal sont des entités juridiques distinctes et affiliées. FIRI est une société de services financiers agréée au Québec.

Les renseignements prospectifs sur les placements et l'économie contenus dans le présent rapport ont été obtenus par RBC GMA auprès de diverses sources et ils traduisent notre opinion en date du 15 septembre 2014. Les renseignements obtenus de tiers sont jugés fiables, mais ni RBC GMA ni ses sociétés affiliées ni aucune autre personne n'en garantit explicitement ou implicitement l'exactitude, l'intégralité ou la pertinence. RBC GMA et ses sociétés affiliées n'assument pas la responsabilité des erreurs ou omissions.

Les opinions et les estimations que renferme le présent rapport représentent notre jugement à la date indiquée et peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont fournies de bonne foi, mais sans responsabilité légale. Dans la mesure autorisée par la loi, ni RBC GMA ni ses sociétés affiliées ni aucune autre personne n'assument une responsabilité quelconque à l'égard de toute perte découlant directement ou indirectement de l'utilisation des renseignements prospectifs que contient le présent rapport. Les taux d'intérêt et les conditions du marché peuvent changer.

Les certificats de placement garanti sont offerts par la Banque Royale du Canada. Les fonds RBC sont offerts par RBC GMA et vendus par Fonds d'investissement Royal Inc. Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi ainsi que des frais et dépenses de gestion. Veuillez lire le prospectus ou le document Aperçu du fonds avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont ni garantis ni assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou tout autre fonds public d'assurance-dépôts. La valeur des parts des fonds autres que les fonds du marché monétaire fluctue souvent. Rien ne garantit que les fonds du marché monétaire pourront maintenir une valeur liquidative unitaire fixe ou que le plein montant de vos placements dans ces fonds vous sera retourné. Les rendements antérieurs ne sont pas nécessairement répétés.



¹ Le rendement des CPG *IntelliMarché* RBC est exprimé ici en taux d'intérêt par terme et dépend du rendement des indices boursiers auxquels les CPG sont liés. Le montant versé dépend du rendement de l'indice boursier jusqu'à concurrence du rendement maximal de 9 % par terme pour le CPG *IntelliMarché* de trois ans. Le rendement minimal garanti est de 1,5 % par terme pour le CPG *IntelliMarché* de trois ans. Offre valide jusqu'au 31 octobre 2014. Pour tout savoir sur ces produits, notamment sur le calcul du rendement, visitez le site www.rbcbanqueroiyale.com/produits/cpg/intellimarche-suite.html, ou composez le 1 800 769-2511. © / ^{MC} Marque(s) de commerce de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. © Banque Royale du Canada, 2014.